

COMMUNE DE MIES COMMUNE DE TANNAY

PLAN D'AFFECTATION INTERCOMMUNAL «RIVES DU LAC»

Approuvé par la Municipalité de Mies

Mies, le 10.09.20

Syndic

P.-A. Schmidt

Secrétaire

Y. Hernach



Soumis à l'enquête publique

du 16.10.20 au 17.11.20

Au nom de la Municipalité de Mies

Syndic

P.-A. Schmidt

Secrétaire

Y. Hernach



Approuvé par la Municipalité de Tannay

Tannay, le

09.09.20

Syndic

S. Schmidt

Secrétaire

A. Katzarkoff



Soumis à l'enquête publique

du 16.10 au 17.11.20

Au nom de la Municipalité de Tannay

Syndic

S. Schmidt

Secrétaire

A. Katzarkoff



Adopté par le Conseil communal de Mies

Mies, le 02.12.20

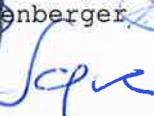
Président

J.-L. Philippot

Secrétaire

G. Sagna

Eichenberger



Adopté par le Conseil communal de Tannay

Tannay, le

15.12.20 15.03.2021

Président

G. Caillet

Secrétaire

Ramseyer



Approuvé par le Département compétent du
Canton de Vaud

Lausanne, le

La Cheffe du Département

Entré en vigueur le

* Modifications adoptées par les Conseils communaux de Mies et de Tannay, lors de leur séance respective du 02.12.2020 et du 15.12.2020.

LEGENDE

GENERALITES

-  Périmètre du plan d'affectation / Périmètre du port incluant les mesures environnementales
-  Limite communale
-  Parcelle projeté - *numéro parcellaire nouveau*
-  Parcelle radié
-  Canalisation eaux claires / eaux usées
-  Bâtiment existant
-  Limite de rive de l'espace réservé aux étendues d'eau (EREE) - art. 41b OEaux
-  Espace réservé aux eaux (ERE) - art. 41a OEaux
-  Courbes de niveaux
-  Coordonnées géographiques moyennes 2'503'100 / 1'128'850

AFFECTATIONS

-  Zone affectée à des besoins publics A 15 LAT : *secteur d'équipement*
-  Zone affectée à des besoins publics B 15 LAT : *secteur de détente et de loisirs*
-  Zone affectée à des besoins publics 18 LAT : *secteur lacustre*
-  Zone d'activités économiques 15 LAT
-  Zone de verdure A 15 LAT
-  Zone de verdure B 15 LAT
-  Zone de verdure C 15 LAT
-  Zone de protection de la nature et du paysage 17 LAT
-  Zone de desserte 15 LAT

MESURES DE CONSTRUCTION

-  Périmètre d'évolution des constructions principales (PECp)
-  **Périmètre d'évolution des constructions secondaires (PECs) - lettre d'identification**
-  Limite des constructions radiée
-  Limite des constructions nouvelle
-  Futur projet de passage supérieur - *situation indicative*

MESURES D'AMENAGEMENTS EXTERIEURS

-  Plantation existante
-  Plantation nouvelle - *situation indicative*
-  Plantation existante à supprimer

- * ● ● ► Cheminement public piétons ~~et vélos~~ - tracé indicatif
- □ ► Voie d'accès véhicules de service - tracé indicatif
- P** Place de stationnement pour véhicules - situation indicative
- * **P_v** Place de stationnement pour vélos ~~véhicules 2-roues~~ - situation indicative

COMMUNE DE MIES

Parcelles n°	Propriétaires	Surfaces comprises à l'intérieur du plan d'affectation
141	Mies, la Commune	1'273 m2
170	Mies, la Commune	3'336 m2
171	Mies, la Commune	4'098 m2
1096	Tannay, la Commune	380 m2
1101	Mies, la Commune	245 m2
1102	Mies, la Commune	36 m2
DP 63	Domaine public cantonal	1'165 m2
DP 64	Domaine public communal	17 m2
TOTAL		10'550 m2

COMMUNE DE TANNAY

Parcelles n°	Propriétaires	Surfaces comprises à l'intérieur du plan d'affectation
229	Tannay, la Commune	7'590 m2
230	Tannay, la Commune	401 m2
DP 1052	Domaine public communal	237 m2
DP 1083	Domaine public cantonal	12 m2
TOTAL		8'240 m2

* Modifications adoptées par les Conseils communaux de Mies et de Tannay, lors de leur séance respective du 02.12.2020 et du 15.12.2020.

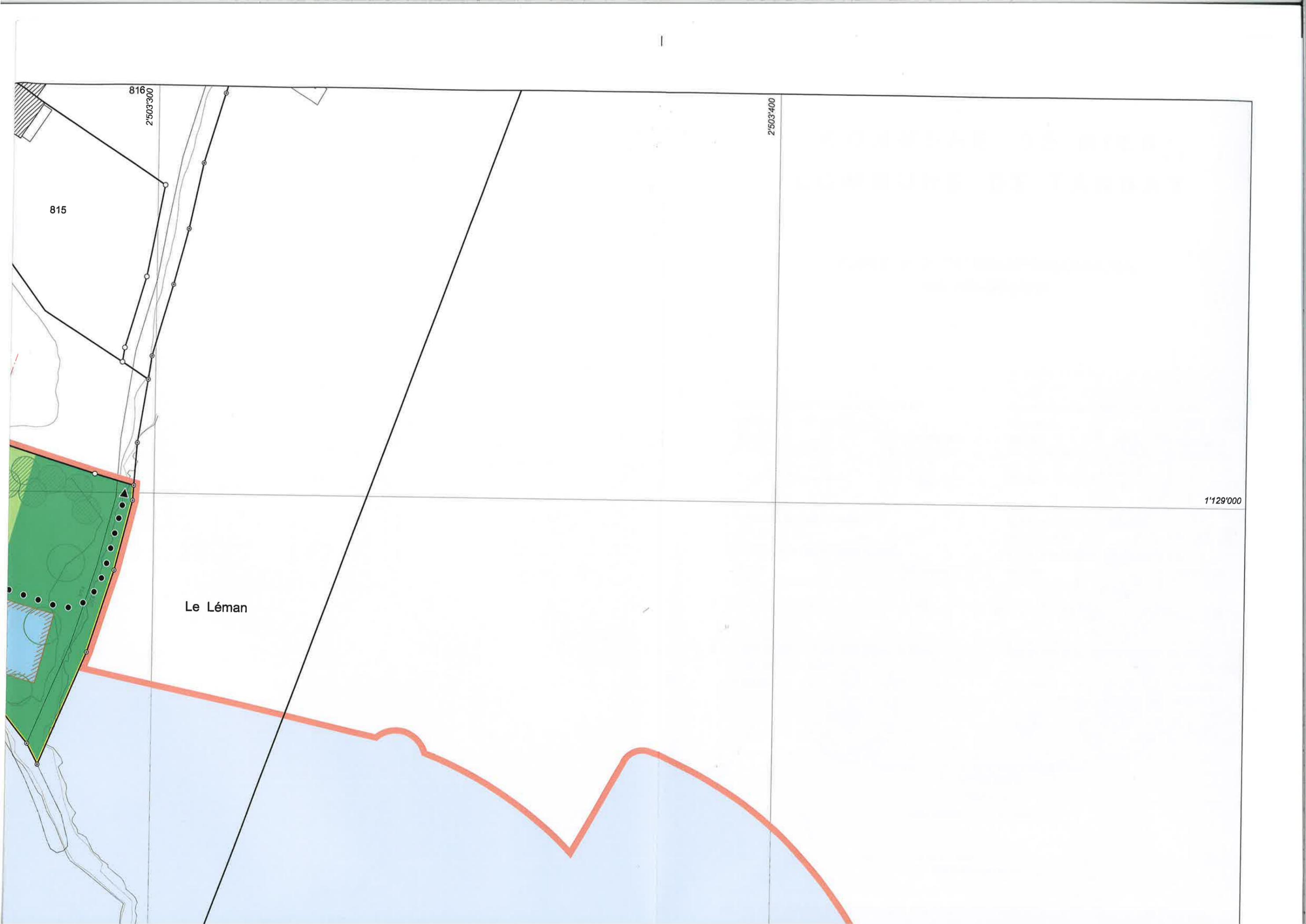


DP 9012

Plan de base établi à partir des données informatiques fournies par le bureau BOVARD & FRITSCHÉ SA, ingénieurs géomètres officiels à Nyon.
Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par le géomètre breveté, le 18.12.20 Signature : Elamy

2'503'200

DOSSIER N° 2175
PLAREL SA



815

816
2'503'300

2'503'400

1'129'000

Le Léman



